



**MONICA ACETI
CHRISTOPHE JACCOUD
LAURENT TISSOT (DIR.)**

FAIRE CORPS

TEMPS, LIEUX ET GENS

Faire corps
Temps, lieux et gens

Monica Aceti, Christophe Jaccoud, Laurent Tissot (dir.)

Faire corps
Temps, lieux et gens

Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

© Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2018

Case Postale 5

2002 Neuchâtel 2

Suisse

www.alphil.ch

Alphil Distribution

commande@alphil.ch

ISBN papier 978-2-88930-211-6

ISBN pdf 978-2-88930-212-3

ISBN epub 978-2-88930-213-0

Cet ouvrage a été publié avec le soutien de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel.

Publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Les Éditions Alphil bénéficient d'un soutien structurel de l'Office fédéral de la culture pour les années 2016-2020.

Image de couverture: *Stasis*, mine de charbon sur papier, 2008 © Artwork by Leah Yerpe.

Ce livre est sous licence :



Ce texte est sous licence Creative Commons : elle vous oblige, si vous utilisez cet écrit, à en citer l'auteur, la source et l'éditeur original, sans modifications du texte ou de l'extrait et sans utilisation commerciale.

Responsable d'édition : François Lapeyronie

PARTIE IV

Mobiliser les corps

Singes, ours, géants, petites mains et pauvres diables : le corps dans le travail ouvrier au XIX^e siècle

Laurence Marti

Cette contribution rend compte de l'évolution de la relation du corps au travail durant le XIX^e siècle, du corps ouvrier en particulier. Avec les débuts de l'industrialisation, ce corps semble autant décrit et analysé que réellement sollicité par le travail. Si l'image d'un corps « énergétique » fait son apparition et prolonge celle du corps-machine héritée du XVIII^e siècle, la redéfinition de la relation du corps au travail puise aussi dans d'autres registres, de nature zoologique ou biologique. Ces nouvelles références, qui se conjuguent plus qu'elles ne s'excluent, modèlent dans la pratique de nouvelles hiérarchies : entre hommes et femmes, entre apprentis et ouvriers confirmés ou selon la nature des gestes effectués et des compétences mobilisées. Peu à peu durant le siècle apparaissent aussi les limites du corps-machine, avec l'usure, la fatigue, les accidents qui suscitent les premières réflexions sur un corps ouvrier susceptible d'être protégé.

Mots clés : Travail ouvrier, hiérarchie, corps-machine, force musculaire, gestes.

En Suisse, comme dans toutes les sociétés européennes, le travail, considéré comme lieu de mobilisation et d'élaboration de représentations du corps, est marqué par l'héritage mécaniste du XVII^e et du XVIII^e siècle et de ses concepts d'animal-machine ou d'homme-machine¹. Dans une large mesure, c'est

même au travers et grâce à leur application dans la sphère du travail que ces concepts ont pu s'épanouir et perdurer pour imprégner nos conceptions aujourd'hui encore. Depuis une quinzaine d'années, plusieurs auteurs se sont intéressés à cette question, dont Anson Rabinbach qui, dans son ouvrage de référence,

¹Nous devons le concept d'animal-machine à DESCARTES René, *Le Discours de la méthode*, V^e partie, 1637, et celui d'homme-machine à OFFRAY DE LA METTRIE Julien Jean, *L'Homme Machine*, 1748. Ces

concepts assimilent l'animal et l'homme à un assemblage de pièces et de rouages comparable à ceux d'une machine.

va jusqu'à conclure que « *la métaphore de l'homme-machine ou du moteur humain est aussi importante dans la transformation du travail à l'époque moderne que les machines et les processus industriels eux-mêmes* »². Ces auteurs nous rappellent par là même toute l'importance et l'intérêt d'associer à l'histoire des techniques une histoire prenant en compte la constitution d'un « *imaginaire social* », au sens où Alain Corbin, Bronislaw Baczko ou Dominique Kalifa³ utilisent cette notion, regroupant un ensemble de conceptions, de représentations, de mots, d'idées, dont se dote chaque société à des moments donnés et qui lui permettent de s'approprier le monde, de qualifier, d'encadrer, d'accompagner ou de suggérer l'évolution des pratiques. Un imaginaire qui, au-delà des mots, contribue aussi à construire les différences et les identités sociales, à hiérarchiser les groupes dans une société donnée⁴. En adoptant, dans cet article, ce même angle d'approche, nous aborderons donc la relation du corps au travail en privilégiant plus sa dimension culturelle, avec les multiples significations, images et débats qui l'entourent, qu'en nous centrant sur l'étude des mouvements et des corps au travail à proprement parler.

Si l'origine de la conception occidentale, et donc helvétique, remonte à plusieurs siècles et présente

une certaine continuité, les manières d'envisager le corps dans ce cadre de référence n'ont pas pour autant manqué d'évoluer au cours du temps, et certaines périodes apparaissent comme des moments de redéfinition particulièrement intenses. Le XIX^e siècle, dont il sera question dans cet article, en fait partie. L'industrialisation et la libéralisation de l'accès au travail, la croissance du nombre d'ouvriers et d'ouvrières, leur rassemblement dans les fabriques, les premières ébauches de division du travail et la mécanisation remettent en cause les références entourant la relation du corps au travail. Les discussions relatives au statut respectif du physique par rapport à l'intellectuel, de la force par rapport à l'habileté, celles qui ont trait à l'apprentissage des gestes, à l'usure ou à la fatigue ne cessent d'alimenter les débats. Dans ce contexte, en Suisse comme ailleurs, le corps, plus précisément le corps ouvrier – c'est en effet essentiellement de lui dont il s'agit alors – se voit aussi bien écrit, décrit, analysé que réellement sollicité par le travail.

Comme le montrent les auteurs cités plus haut, les références mécanistes et les emprunts à la physique persistent, voire se renforcent et évoluent avec l'application au travail humain des différentes lois de la thermodynamique, en particulier les principes de conservation de l'énergie et d'entropie. Sous cette influence s'impose le modèle de la machine à vapeur, qui va s'appliquer à toutes les activités productives, tant du corps que de la technologie ou du monde naturel. Georges Vigarello (2007) parle, pour le XIX^e siècle, de l'émergence d'un corps au travail dit « énergétique », dont il s'agit de gérer les effets « *combustifs* »⁵.

Si l'émergence de ce type de références est indéniable, elle ne rend toutefois pas complètement

² ANSON Rabinbach, *Le moteur humain. L'énergie, la fatigue et les origines de la modernité*, Paris: La Fabrique Éditions, 2004, p. 13. Voir aussi: GLEYSE Jacques, *L'instrumentalisation du corps*, Paris: L'Harmattan, 1997; VATIN François, « Le travail physique comme valeur mécanique (XVIII^e-XIX^e siècle) », in *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 110, 2009, p. 117-135; VIGARELLO Georges, « "Science du travail" et imaginaire du corps », *Communications*, 81, Corps et techniques, 2007, p. 61-69.

³ CORBIN Alain, *Le Miasme et la Jonquille. L'odorat et l'imaginaire social, XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris: Aubier, 1982; CORBIN Alain, « Imaginaires sociaux », in *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris: Presses universitaires de France, 2010; BACZKO Bronislaw, *Les imaginaires sociaux. Mémoires et espoirs collectifs*, Paris: Payot, 1984; KALIFA Dominique, *Les Bas-fonds. Histoire d'un imaginaire*, Paris: Seuil, 2013.

⁴ LYON-CAEN Judith, « Une histoire de l'imaginaire social par le livre en France au premier XIX^e siècle », in *Revue de synthèse*, n° 1-2, 2007, p. 165-180.

⁵ VIGARELLO Georges, « Science du travail et imaginaire du corps », in *Communications*, 81, 2007, p. 61-70.

compte de l'ensemble de l'imaginaire mobilisé dans le monde du travail helvétique au XIX^e siècle. En se penchant sur les écrits des théoriciens du corps et du travail, comme le font la plupart des auteurs, mais aussi en s'intéressant aux représentations à l'œuvre dans divers univers professionnels ou en prenant en considération la manière de concevoir la relation au corps pour des groupes différents (les hommes et les femmes, par exemple), on relève la présence de plusieurs autres influences qui traduisent plutôt un phénomène d'ouverture de cet imaginaire. Celui-ci, à l'image du monde du travail lui-même, ne se présente pas de manière totalement homogène ; il fait partie du débat, et les différents acteurs en place s'approprient, interprètent, adaptent les mots et les images en fonction de leurs préoccupations et de leur position dans la société. Sa constitution se rapproche dès lors plus du « bricolage » que de l'élaboration scientifique, procédant par induction, n'intégrant souvent que quelques images, que quelques références utiles, n'hésitant pas à juxtaposer les notions venues d'horizons différents si le besoin s'en fait sentir. Autant d'aspects qui n'enlèvent rien par ailleurs, bien au contraire, à son efficacité pratique, à son caractère performatif.

Une approche par trop globalisante et linéaire de l'histoire des idées semble de ce fait quelque peu réductrice et rend mal compte de la diversité qui caractérise cet ensemble complexe. Loin de prétendre pouvoir passer en revue la totalité des facettes qui composent cet ensemble, la présente contribution se propose plutôt de mettre en évidence quelques-uns de ses aspects les plus spécifiques ; ceux-ci devraient permettre de donner une idée de la richesse des images mobilisées, des hiérarchies sociales que cet ensemble contribue à forger, des débats qu'il alimente et, finalement, de la manière dont cet imaginaire participe à la reconfiguration du corps au travail dans ce contexte économique très changeant qui définit le XIX^e siècle.

Ours et singes

La fabrique et la machine à vapeur, les deux grandes nouveautés du XIX^e siècle en matière de production, n'ont pas envahi, de loin pas, tous les secteurs industriels helvétiques en même temps et de manière systématique ; nombre de petits ateliers ont continué à se développer, notamment dans l'industrie textile (broderie, passementerie, etc.), l'horlogerie ou l'imprimerie au moins jusqu'au tournant du XX^e siècle. Encore imprégnés de conceptions artisanales, ces ateliers n'ont pas pour autant été épargnés par la progression de la division du travail et de la mécanisation. L'argot de ces métiers offre une référence intéressante pour saisir comment s'y reconstitue la relation du corps au travail et nous permet de découvrir un premier aspect de la mobilisation de l'imaginaire.

L'imprimerie distingue, par exemple, les deux types d'ouvriers principaux qui œuvrent dans cette industrie, à savoir les ours, les imprimeurs qui travaillent à la presse, et les singes, les typographes qui mettent en forme les textes à imprimer. Cette métaphore que l'on fait remonter au début du XIX^e siècle place le corps au cœur du processus de différenciation. Selon Balzac, qui la reprend dans « Les deux poètes », ce sont les gestes des uns et des autres qui leur vaudraient ces sobriquets : « *Le mouvement de va-et-vient, qui ressemble assez à celui d'un ours en cage, par lequel les pressiers se portent de l'encrier à la presse et de la presse à l'encrier, leur a sans doute valu ce sobriquet. En revanche, les ours ont nommé les compositeurs des singes à cause du continuel exercice qu'ils font pour attraper les lettres dans les cent cinquante-deux petites cases où elles sont contenues.* »⁶ D'autres interprétations voient dans cette distinction une réelle hiérarchie, le singe passant

⁶BALZAC Honoré de, *Les Illusions perdues, Partie 1 : Les deux poètes*, Paris : Edmond Werdet, 1^{re} édition, 1837.

en effet pour plus malin que l'ours, réputé plutôt pour sa balourdise. Jules Ladimir, lui-même compositeur typographe, considère en 1840 que : « *Il y a des ignorants qui confondent le compositeur avec l'imprimeur. Gardez-vous-en bien ! Cela est erroné et peu charitable. L'imprimeur proprement dit, le pressier, est un être brut, grossier, un ours, ainsi que le nomment les compositeurs. Entre les deux espèces la démarcation est vive et tranchée, quoiqu'elles habitent ensemble cette sorte de ruche ou de polypier qui porte le nom d'imprimerie.* » Les imprimeurs traitent quant à eux les compositeurs de singes, en raison « *soit des gestes drolatiques que fait en besognant le compositeur ; soit parce que son occupation consiste à reproduire l'œuvre d'autrui* »⁷.

La division du travail entre ces deux métiers et la mécanisation plus grande de l'un par rapport à l'autre suscitent la mise en exergue d'oppositions corporelles (force *versus* intelligence, va-et-vient des bras ou des jambes), qui perdureront jusqu'au *xx^e* siècle. « *Les premiers, occupés à traiter le texte et le disposant graphiquement, avaient tendance à regarder d'un air condescendant les seconds, exerçant une activité technique dénuée d'esprit créatif. En clair, les tenants du plus intellectuel des métiers manuels [...], c'est-à-dire les compositeurs, ne voulaient pas être assimilés à ceux qui, en salopettes, manipulaient la spatule d'encre et actionnaient les machines à imprimer.* »⁸ On y perçoit la supériorité donnée à la pensée, qui réapparaît dans un autre surnom des typographes, appelés aussi « hommes de lettres », par opposition aux « hommes de barreau », en référence à la barre qui actionne la vis de la presse.

Le terme de singe subsistera par la suite pour désigner le chef, le patron, dans les ateliers ou dans les fabriques,

accentuant la dimension intellectuelle et manipulatrice à laquelle renvoie cette analogie.

Il va de soi que l'usage de ces métaphores se veut d'abord caricatural ; il puise toutefois dans un univers de pensée qui, depuis Descartes, croit en une absence de différence sur le plan corporel entre l'animal et l'homme et qui conduira au recours fréquent, y compris chez les économistes, aux métaphores animales. Comme le relève Alain Clément, ce modèle biologique se distingue quelque peu du modèle mécaniste, sans nécessairement s'y substituer. « *Il n'exclut pas le savoir, le choix, le but et le changement qualitatif* »⁹, même si bras et jambes continuent à constituer les premiers outils de l'ouvrier. Références biologiques et zoologiques font l'objet d'une mobilisation parallèle ou complémentaire, et nous les retrouverons à plusieurs reprises par la suite.

Une même hiérarchisation s'observe dans l'horlogerie, qui distingue elle aussi deux métiers, les horlogers et les monteurs de boîtes ou boîtiers. La prise en considération des gestes et des postures constitue une fois encore la base de cette différenciation :

« L'horloger du mouvement travaille assez bas devant son établi, les coudes appuyés horizontalement, la loupe à l'œil tout contre son ouvrage. Immobile presque. Les monteurs de boîtes, eux, sont toujours debout. Celui-ci, qui est le plus près, manie un archet gigantesque, si grand qu'on n'en voit nulle part de pareil. Il actionne le gros tour par ce moyen. Cet autre ouvrier repose sur une jambe raide tendue, tandis que l'autre pied presse la pédale de sa roue accrochée au plafond. Le geste large du manieur d'archet, l'effort de celui qui "refrotte" un fond à la force de ses muscles, les mouvements puissants

⁷ LADIMIR Jules, « Le compositeur typographe », dans *Les Français, Mœurs contemporaines*, Paris : Chez L. Curmer éditeur, 1840.

⁸ CHÂTELAIN Roger, *Le texte et l'image : nouvelles chroniques typographiques*, Le Mont-sur-Lausanne : Éditions Ouverture, 2012, p. 62.

⁹ CLÉMENT Alain, « Les références animales dans la constitution du savoir économique (xvii^e-xix^e siècles) », in *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 7, 2002, p. 69-96.

des corps, tout, dans les attitudes des boîtiers contraste avec la prudente économie de gestes du remonteur ou de l'échappementier. [...] Les graveurs d'autrefois, tribu pleine de malice et ennemie des boîtiers [...] prétendaient que, pour être bon monteur de boîtes, il faut être fort et bête.»¹⁰

Dans ce cas, la force et le muscle s'opposent à la minutie, le mouvement à l'immobilité, la station debout à la station assise. L'horloger, plus encore que le typographe, cumule tous les avantages, ce qui lui vaut parfois le surnom de « baron », en référence ici aux stratifications sociales de l'Ancien Régime.

Dans un autre domaine encore, celui du textile, le brodeur indépendant se considère lui aussi comme l'ouvrier le plus « noble », « *der Führnehmste* » en allemand. Et, une fois de plus, son travail ne requiert pas de force importante : « *Le travail du brodeur n'exigeait pas une grande force [...], mais une bonne coordination du mouvement des mains et des pieds, un excellent doigté et une grande sûreté de la main et de l'œil.* »¹¹

Ce type de hiérarchisation se trouve complété dans les mêmes ateliers par une distinction entre ceux qui savent, qui maîtrisent les gestes, et ceux qui apprennent, mettant en exergue l'accent porté à l'acquisition du métier. Dans la couture, par exemple, la « petite main » ou la « seconde main » représentent la jeune ouvrière qui débute, par opposition à la « première main » qui qualifie l'ouvrière expérimentée. La grandeur ou la qualité de la main deviennent ici des métaphores du degré de maîtrise. Dans

l'imprimerie, l'apprenti typographe est parfois affublé du sobriquet d'« attrape-science »¹², dans lequel on retrouve plutôt un renvoi à la connaissance, qui rejoint celle du lettré.

Dans l'ensemble de ces ateliers, l'imaginaire souligne l'importance du geste, de la pensée, de la coordination, du savoir par rapport à la relation, purement mécanique, qui fonde l'image de l'homme-machine.

Bœufs, diables, fous et géants

L'image mécaniste n'en est pas moins présente. En même temps que s'intensifie l'exploitation des mines, aciéries et autres verreries, et que le lancement des grands chantiers de construction des lignes de chemin de fer bat son plein, ingénieurs et industriels cherchent, en vertu de préoccupations économiques, à optimiser le rendement du travail, qu'il soit humain, animal ou mécanique. La physique représente dans ce cas la source d'inspiration principale. On parle alors des ouvriers comme de « forces de travail », de « bras » servant à faire fonctionner ce grand corps qu'est l'entreprise. « *La verrerie est pareille à un grand corps, et ce corps quand il vit, quand il est en activité, a besoin de tous ses membres* », relève-t-on dans un rapport du conseil d'administration des Verreries de Monthey¹³. Par ailleurs, comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, les trouvailles dans le domaine de la thermodynamique vont peu à peu venir ajouter de nouvelles références à celles de la mécanique. Gustave Adolphe Hirn ou

¹⁰ « Montres et métiers de l'horlogerie. Les monteurs de boîtes ». Document non daté, Musée international de l'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

¹¹ BELLAGGIO Andrea, TANNER Albert, « Von Stickern, ihre Frauen und Kindern », in *Arbeitsalltag und Betriebsleben*, Schweizerischen Sozialarchiv, Diessenhofen: Verlag Rüegger, 1982, p. 28. Trad. de l'auteur. Le texte original est : « *Die Arbeit des Stickers verlangte weniger grosse Kraft [...], sondern eine gute Koordination der Bewegung von Händen und Füßen, ein äusserst feines Gefühl sowie eine grosse Sicherheit der Hand und des Auges* ».

¹² CHÂTELAIN Roger, *Pages éprouvées et corrigées*, Le Mont-sur-Lausanne, 2006.

¹³ Archives de l'État du Valais, Verreries de Monthey, C/7. Rapport au Conseil d'Administration des Verreries de Monthey. Confidentiel. Par [Camille] Dénériaz, 16 novembre 1927. Cité dans BALET Virginie, *La verrerie de Monthey, Ouvriers, patrons et syndicats, 1824-1933*, Fribourg: Éditions Faim de siècle, 2005, p. 103.

Étienne Jules Marey¹⁴ figurent parmi les premiers à les appliquer à l'homme en introduisant des concepts comme la « machine animale » ou le « moteur vivant », qui commencent à faire leur chemin à partir du milieu du XIX^e siècle. Ces recherches contribuent à faire émerger une représentation du corps au travail dans laquelle ce dernier « *va devenir, à l'instar du monde industriel naissant, avant tout un système énergétique fondé sur les rapports combustible, carbone, oxygène. Autrement dit, le charbon brûle tout autant dans les hauts fourneaux industriels que dans les ventres des machines à vapeur et l'intérieur opaque des corps humains.* »¹⁵

Dans un tel ensemble de réflexions, les notions de force et d'énergie font office de référence pour comparer travail humain, travail animal et travail mécanique, et mesurer les performances respectives en matière de force, de consommation et de fatigue. Nous sommes loin ici de l'image du singe agile et malin, qui fait place à celles du bœuf ou du cheval. Jules Amar, pour sa thèse consacrée au « *rendement de la machine humaine* » présentée en 1909, n'hésite d'ailleurs pas à se rendre en Algérie, lieu où il pense trouver des individus ayant le « *tempérament physique et moral du bœuf* »¹⁶. Ces conceptions connaîtront plusieurs extensions, par exemple avec l'émergence de la diététique, où l'on retrouve la notion de consommation énergétique. On peut ainsi lire dans les manuels de cuisine helvétiques du tournant du XX^e siècle que « *le besoin de l'homme dépend de son travail musculaire, non de son travail intellectuel. [...] Ce qui*

revient à dire que plus l'homme fournit un travail pénible, plus il a besoin d'une grosse ration alimentaire. »¹⁷.

Ces références circulent parmi les chercheurs et les ingénieurs français surtout, il est difficile de savoir dans quelle mesure elles sont connues et influencent vraiment les industriels helvétiques, dont les choix se révèlent vraisemblablement plus empiriques que théoriques. La force musculaire représente toutefois le fondement sur lequel repose le travail dans de nombreuses nouvelles activités. Le chef laitier de l'entreprise Guigoz, par exemple, relève que : « *la modestie des installations ne ménageait pas les bras : un bac de six cents litres, une écrémeuse à cordes, toujours en panne ; une chaudière à nettoyer la nuit, avant l'inspection. L'opération du rafraîchissement était pratiquée dans un étang où il fallait plonger quelque 80 "boilles" bien pleines.* »¹⁸

Sur les chantiers et dans les mines se mettent en place des conceptions basées sur de multiples associations entre force humaine, force animale et force mécanique. L'organisation du travail de déblaiement de la terre sur le chantier ferroviaire d'Oltén-Sissach, au milieu du XIX^e siècle, prend en compte un rapport entre la force des personnes, la distance à parcourir et l'usage des outils :

« Dès que la terre était meuble, il fallait l'évacuer. Plusieurs outils entraient alors en action. Pour de courtes distances, jusqu'à 5 m ou jusqu'à 2 m de haut, la terre était évacuée à la pelle. Quand l'évacuation ne pouvait plus être réalisée à la pelle, le moyen de transport le plus important et le plus courant entrait en action : la charrette. Elle était utilisée pour des distances jusqu'à environ 100 m, avait une capacité de quelque

¹⁴ Gustave Adolphe Hirn (1815-1890), physicien et industriel français, est l'auteur de *Conséquences philosophiques de la théorie de la thermodynamique* publié en 1868. Étienne Jules Marey (1830-1904) est un physiologiste français, à qui l'on doit, entre autres, *La Machine animale. Locomotion terrestre et aérienne*, publié en 1873-1874.

¹⁵ Jacques Gleyse, dans *L'Agora*, n° 57, vol. 10, 2004, p. 19.

¹⁶ Jules Amar (1879-1935), physicien français d'origine algérienne. Il deviendra directeur du laboratoire sur le travail musculaire professionnel du CNAM en 1914.

¹⁷ *Chez Nous, Manuel d'enseignement ménager*, Lausanne: Payot, 3^e édition, 1944, p. 100.

¹⁸ Cité par MAILLARD Maryline, *Guigoz. Les débuts d'une entreprise innovatrice dans l'industrie laitière (1908-1937)*, Université de Fribourg, 2002, p. 74.

700 l et était poussée ou tirée par un ou plusieurs ouvriers. On la tirait au moyen d'un "Zottel", une sangle, que l'on passait sur l'épaule et qui était reliée à la charrette par une corde. [...] Quand la distance de transport se situait entre 100 m et 1,5 km, les chariots habituels étaient utilisés. [...] Les terrassiers n'avaient pas à remplir d'autres conditions que de disposer d'une bonne condition physique et d'un peu d'habileté; ils étaient donc facilement interchangeables.»¹⁹

On notera l'usage du mot *Zottel*, le bouc en suisse-allemand, une image qui renvoie sans doute à la position adoptée par l'ouvrier pour tirer les charges, et qui vient compléter l'imaginaire zoomorphique déjà évoqué.

Dans les mines de fer du Gonzen, près de Sargans, le transport du minerai associe forces humaines et forces animales durant tout le XIX^e siècle. «*Le minerai de qualité était mis en sacs jusqu'à 500 kg à la sortie de la mine. Pendant très longtemps, son transport se faisait sur des luges (aussi en été) et des charrettes à deux roues à travers la forêt à pic [...] Parfois un âne était utilisé. Après 1 h 3/4 de charriage par luge, à la chapelle "Erzbild", les sacs étaient chargés par deux sur une charrette plus basse à deux roues tirée par un âne. [...] Par la suite, le minerai fut transporté sur des chars à chevaux pouvant supporter 2,5 t.*»²⁰

¹⁹ FREY HEINZ, GLÄTTLI ERNST, *Schaukeln, Sprengen, Karren*, Zürich: Chronos, 1987, p. 54-55. Trad. de l'auteur. Le texte original est : «*Sobald die Erde gelockert war, musste sie wegtransportiert werden. Dabei kamen ganz verschiedene Geräte zum Einsatz. Über kurze Strecken, bis 5 m weit oder bis 2 m hoch wurde die Erde mit der Schaukel geworfen. Wenn der Transport mit der Schaukel nicht mehr ausgefüllt werden konnte, kam das wohl wichtigste und häufigste Transportgerät zum Einsatz: der Karren. Er wurde bei Distanzen bis etwa 100 m gebraucht, hatte ein Fassungsvermögen von rund 700 l und wurde von einem oder mehreren Arbeitern geschoben oder gezogen. Das Ziehen geschah mittels des "Zottels", einem Band, das man sich über die Schulter legte und das über ein Seil mit dem Karren verbunden war. [...] War die Transportstrecke zwischen ca. 100 m und 1,5 km lang, so wurden gewöhnliche Fuhrwerke eingesetzt. [...] Ausser einer guten physischen Verfassung und ein bisschen Geschick brauchten die Erdarbeiter keine anderen Voraussetzungen zu erfüllen; sie waren demzufolge leicht auswechselbar.*»

²⁰ EPPRECHT Willfried, «Die Entwicklung des Bergbaues am Gonzen (Sargans)», dans *Minaria Helvetica*, 4a, 1984, p. 12. Trad. de l'auteur. Le

Dans celles de S-charl en Engadine, le transport se fait au contraire tantôt par des charrettes à bœufs ou à chevaux, tantôt par des luges tirées par des hommes²¹.

La mécanisation progressive du travail ne vient pas modifier fondamentalement cette conception. Bien que le rêve des ingénieurs du XIX^e siècle réside dans le remplacement du travail humain partout où cela est possible, la mécanisation reste très partielle, voire rudimentaire, et cela jusqu'à la fin du siècle; elle transforme certes progressivement le travail humain, mais sans nécessairement s'y substituer, le maniement des leviers, manivelles, poulies et autres roues qui actionnent les machines demeure dans la plupart des cas un exercice de force nécessitant la présence humaine. L'une des entreprises les plus mécanisées au XIX^e siècle, les ateliers de Caspar Escher à Zurich, spécialisés dans la fabrication de machines à vapeur et de turbines de plusieurs mètres de haut et de centaines de kilos pour l'industrie navale et hydraulique, emploie encore plus de 500 hommes jusque dans les années 1870. Le seul transport des produits finis depuis les ateliers jusqu'à la gare de Zurich représente une épreuve de force nécessitant des convois tirés par seize chevaux²².

À ce travail ouvrier correspond dès lors un profil type, l'homme jeune, si possible d'origine montagnarde et agricole. «*Cette vie rude avait produit des hommes patients à la tâche, durs à la fatigue, habitués aux charges :*

texte original est : «*Das gute Erz wurde beim Grubenausgang in bis 500 kg fassende Säcke gepackt. Ihr Transport geschah seit alters her auf Schlitten (auch im Sommer) und Zweiräderkarren durch den Steilwald hinab [...]. Stellenweise wurde ein Esel vorgespannt. Nach 1 3/4 Std. Schlittenfuhr vorbei an der Kapelle "Erzbild" wurden zwei Säcke auf einen niedrigen Zweirad-Eselswagen geladen. [...] Dann wurde das Erz auf ein 2,5 t fassendes Pferdefuhrwerk geladen.*»

²¹ SCHREIBER Martin, *Des historische Bergbau bei S-charl im Unterengadin*, Chur: Südostschweiz Buchverlag, 2004.

²² *150 Jahre Escher-Wyss, 1805-1955*, Zürich, 1955, p. 193.

tout ce que demandait l'industrie lourde.»²³ Et la plupart des ouvriers des mines, des grands chantiers et de l'industrie lourde seront issus de l'agriculture.

C'est aussi la qualité physique qui souvent justifie l'engagement d'étrangers sur les chantiers: «*Il faut reconnaître qu'en général nos populations sont beaucoup moins aptes aux durs travaux de terrassement que les robustes Piémontais*», commente *L'Impartial* du 10 juillet 1904 au moment de l'arrivée d'ouvriers italiens pour la réalisation de travaux de construction dans la ville de La Chaux-de-Fonds.

Par rapport aux représentations précédentes des ateliers typographiques ou horlogers, une nouvelle image prend forme, incarnée par le travailleur des mines et des verreries :

*« Ces ouvriers se protégeant mal contre la flamme des fours à deux mille degrés ; ces hommes, presque des fous ou des géants du travail, sortent de cette gueule les pots au rouge blanc pour en remettre d'autres, ne sont-ils pas des héros ? Mon père m'appelait souvent pour assister à ce travail de forçats, à soixante-dix ans de distance, je les vois encore œuvrer comme des diables dans leur enfer, hurlant et se transmettant les ordres. »*²⁴

Le géant, le fou, le diable, le héros, le forçat, l'enfer, autant de mots qui marquent la distance avec l'univers du singe et de l'ours. Tout ici s'inscrit dans la puissance, l'obstination, voire la démesure, qu'il s'agisse des éléments, des machines ou des personnes. Ce n'est plus l'habileté, mais la force musculaire, la lutte, l'assujettissement aussi, qui entourent désormais la nouvelle figure de l'ouvrier. Les renvois au savoir, à l'intelligence, à la science, disparaissent complètement de cette

conception, où l'ouvrier n'est considéré que par son physique.

Toutefois, l'ouvrier jeune et robuste n'est pas libre d'user de sa force comme il l'entend. Avec ce modèle émerge aussi le renforcement progressif de la discipline corporelle et comportementale, l'ensemble des énergies devant être orienté vers la production. Les références de la physique se croisent alors avec celles de l'économie, voire de la psychologie. L'instauration des salaires au rendement, qu'il s'agisse de creuser des mètres dans les galeries d'une mine ou de produire des pièces dans une fabrique ; l'allongement des horaires de travail (y compris la nuit et le week-end) ; l'installation de cloches annonçant avec précision les heures de début et de fin du travail ; l'interdiction de comportements jugés inopportuns (chanter, boire, fumer, bavarder, jurer, se quereller, faire scandale, se battre ou encore faire du bruit sur le chemin de la fabrique) : tout cela assorti de l'engagement d'un ensemble de surveillants chargés d'assurer le respect des règlements et de la mise en place d'un système de sanctions, tant financières (réduction de salaire) que corporelles, en cas d'infraction aux règles établies, qui contribuent à faire du lieu de travail un lieu de contrôle et de disciplinarisation des corps et des comportements.

Les jeunes ouvriers se trouvent tout particulièrement concernés, leur corps inexpérimenté devant être adapté aux contraintes du travail. Il ne s'agit plus tant pour eux d'apprendre les gestes du travail, désormais rapidement acquis, mais d'apprendre à contrôler leur corps et leur comportement. Parmi les exigences exprimées à leur intention dans les règlements de fabrique reviennent fréquemment des qualités telles que la ponctualité, la fidélité, l'application, l'obéissance, le calme, mais aussi la propreté et le soin dans l'usage des machines et des outils. Leur non-respect justifie le recours à des sanctions corporelles. Ainsi, en 1836, le jeune Heinrich Senn, âgé de 16 ans, de la filature Kunz à Uster, se présente-t-il en

²³ VAN DONGEN LUC, FAVRE Grégoire, *Mémoire ouvrière*, Sierre: Éditions Monographic, 2011, p. 32.

²⁴ CONTAT Georges, *L'Enfant terrible et le Vieillard impénitent*, Saint-Maurice: Librairie Saint-Augustin, 1974, p. 80.

sang devant les autorités de sa commune, disant qu'il avait reçu de son surveillant « *des coups sur les bras, les jambes et le ventre avec un nerf de bœuf* » et qu'il fut « *pris au cou et heurté avec une chaise cylindrique* »²⁵. À l'instar de ce qui s'observe dans l'institution scolaire au même moment²⁶, la correction physique vient aider à l'apprentissage des normes corporelles et comportementales nécessaires à l'exercice du travail. Le bœuf, le bouc, le géant sont domestiqués, encadrés pour répondre aux besoins de la production.

Les petites mains

En théorie et en droit, l'avènement du régime libéral supprime toute restriction d'accès au monde du travail. Chaque individu, quel que soit son âge ou son genre, peut être admis comme ouvrier. La mise en pratique se révèle beaucoup plus complexe. L'importance donnée à la force tend à établir une différenciation « naturelle » : l'attribution du travail tient compte des capacités physiques et anatomiques de chacun. Dans les mines de fer de S-charl, par exemple, les femmes et les enfants sont affectés au tri et au dégrossissage du minerai à sa sortie des galeries, un travail moins pénible que celui de mineur de fond. Dans les verreries, les « garçons » exécutent des travaux variant selon leur « grandeur » : « *Au bas de l'échelle, les porteurs à l'arche amènent les pièces terminées jusqu'à l'arche à recuire, traversant la halle sur plus de vingt-cinq mètres parfois. [...] On monte*

en grade en devenant teneur de moule ou aide à la presse. Les grands garçons [...] s'essaient à faire tourner la canne avec la paraison et à la passer aux verriers. »²⁷

Pour ces mêmes raisons, certaines fabriques ne recourent qu'aux femmes et qu'aux enfants : la petite taille et les mains enfantines conviennent particulièrement à la fabrication d'allumettes ou au ramonage, alors que l'adresse des femmes est recherchée dans l'industrie alimentaire et dans celle du tabac. Rinsoz et Ormond à Vevey fait travailler 500 femmes en 1901 : « *Partout ce ne sont que des doigts agiles, visages où se lit le désir de faire le plus de besogne possible. [...] Chacune est absorbée par un travail qui réclame en même temps qu'une grande dextérité, beaucoup d'attention. [...] Quelques-unes que j'observe plus particulièrement travaillent avec une rapidité qui tient du prodige.* »²⁸ Une division du travail s'instaure donc en fonction des capacités physiques, correspondant également à une hiérarchisation de valeur : les salaires des femmes et des enfants sont systématiquement inférieurs à ceux des hommes.

Ce mode de division et de hiérarchisation intervient toutefois aussi dans des métiers où la force n'est pas centrale. C'est que des considérations physiques et anatomiques plus complexes tendent à établir des capacités différentes « par nature » selon le genre. Si ce type de réflexion remonte au moins à Aristote et à Platon, avec la distinction d'un sexe dit faible, par rapport à un sexe dit fort, le XIX^e siècle remet au goût du jour ces distinctions en s'appuyant sur la biologie. On ne peut manquer de citer Jean-Jacques Rousseau qui établit une différence et une complémentarité biologiques entre les capacités respectives des hommes et des femmes.

²⁵ LEMMENMEIER Max, « Alltag der "Fabriklerkinger" am "Millionenbach" », in *Arbeitsalltag und Betriebsleben*, Schweizerischen Sozialarchiv, Diessenhofen: Verlag Rüegger, 1982, p. 156. Trad. de l'auteur. Le texte original est : « *mit einem sogenannten Hagenschwanz Schläge auf die Arme, Beine und Leib* » et « *am Hals angepackt und an einem Cylinderstuhl zurückgestossen worden sei* ».

²⁶ Voir HELLER Geneviève, « *Tiens-toi droit!* », Lausanne: Éditions d'En Bas, 1988; CARON Jean-Claude, *À l'école de la violence. Châtiments et sévices dans l'institution scolaire au XIX^e siècle*, Paris: Aubier, 1999.

²⁷ BALET Virginie, *La verrerie de Monthey, Ouvriers, patrons et syndicats...*, p. 111.

²⁸ DENISART Madeleine, SURCHAT Jacqueline, *Le cigare et les fourmis*, Lausanne: Éditions d'En Bas, 1987, p. 29.

« Ce que Sophie sait le mieux, et qu'on lui a fait apprendre avec le plus de soin, ce sont les travaux de son sexe, même ceux dont on ne s'avise point, comme de tailler et coudre ses robes. Il n'y a pas un ouvrage à l'aiguille qu'elle ne sache faire, et qu'elle ne fasse avec plaisir; mais le travail qu'elle préfère à tout autre est la dentelle, parce qu'il n'y en a pas un qui donne une attitude plus agréable, et où les doigts s'exercent avec plus de grâce et de légèreté. Elle s'est appliquée aussi à tous les détails du ménage. Elle entend la cuisine et l'office; elle sait le prix des denrées; elle en connaît les qualités; elle sait fort bien tenir les comptes; elle sert de maître d'hôtel à sa mère. »²⁹

Émile, en revanche, se doit de cultiver sa force : « *exercez continuellement son corps; rendez-le robuste et sain, pour le rendre sage et raisonnable; qu'il travaille, qu'il agisse, qu'il coure, qu'il crie, qu'il soit toujours en mouvement; qu'il soit homme par la vigueur, et bientôt il le sera par la raison.* » L'homme doit « être actif et fort », la femme « passive et faible »³⁰.

Ce type de réflexion trouve également des relais dans les milieux religieux, notamment évangéliques, qui considèrent que :

« *l'homme et la femme étaient nés pour occuper des sphères différentes. C'était une règle de la nature confirmée par la coutume et les convenances. Chaque sexe, naturellement différent, avait des qualités propres, et toute tentative de sortir de sa propre sphère était vouée au désastre. [...] La constitution biologique de chaque sexe était [...] l'expression de la différence de leur destin, et, pour une femme, la recherche du succès dans la même sphère que celle de l'homme était la négation des tâches et des devoirs particuliers que Dieu lui avait assignés.* »³¹

L'homme et la femme, dotés de capacités différentes, sont donc destinés à régner dans des univers séparés, domestique pour l'une, extérieur pour l'autre. Contrairement aux approches inspirées par la physique, ce type de références réintroduit la pensée, la réflexion dans l'activité et prend en compte la présence de dimensions corporelles multiples. Dans leur application pratique, il sert toutefois surtout à justifier l'attribution différenciée des tâches. C'est particulièrement évident dans les ateliers à domicile de brodeurs, de tisserands ou de fileurs. Alors que les hommes s'activent sur leur pantographe ou leur métier sans qu'ils aient à faire preuve d'une grande force physique, femmes et enfants effectuent les tâches secondaires : remplacer les aiguilles cassées, préparer, nouer ou remplacer les fils, transporter les fournitures, etc., sans pouvoir pratiquer l'activité centrale : « *Les femmes et les enfants travaillant au filage à domicile étaient comme un accessoire humain, lié au fileur comme son ombre et soumis à ses ordres.* »³² Les premières fabriques dans l'industrie textile, comme les filatures, reprendront ce modèle en engageant l'ensemble de la famille pour former une équipe dans l'entreprise. Dans l'horlogerie, les femmes exercent des activités jugées secondaires (polissage, dorage, etc.) par les hommes, les deux activités principales (celles de l'horloger et du boîtier) restant strictement masculines. Le modèle va se perpétuer ensuite avec la mécanisation, les hommes assurant le contrôle des machines, les tâches annexes demeurant du ressort des femmes. Ainsi dans l'industrie alimentaire : « *On leur [aux femmes et aux enfants] confie de préférence la tâche de laver les fruits et d'emballer les produits, alors que les hommes sont aux machines* »,

²⁹ ROUSSEAU Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, Livre V, Flammarion, 1966, p. 517.

³⁰ ROUSSEAU Jean-Jacques, *Émile...*, p. 147 et 467.

³¹ ARIÈS Philippe, DUBY Georges, *Histoire de la vie privée. De la Révolution à la Grande Guerre*, t. 4., Paris : Seuil, p. 1999, p. 54.

³² BELLAGGIO Andrea, TANNER Albert, « Von Stickern, ihre Frauen und Kindern », in *Arbeitsalltag und Betriebsleben*, Schweizerischen Sozialarchiv, Diessenhofen : Verlag Rüegger, 1982, p. 29. Trad. de l'auteur. Le texte original est : « *Die als Fädler arbeitenden Frauen und Kinder waren als eine Art menschliches Maschinenzubehör "dem Sticker wie seine eigener Schatten beigegeben" und ihm untergeordnet.* »

peut-on lire à propos de la fabrique de conserves de Saxon³³.

Les activités considérées comme féminines constituent les uniques occasions données aux femmes de développer une activité propre, c'est le cas de la dentellerie, du tricotage ou du tressage de la paille, où elles travaillent aidées des enfants. Seuls les hommes âgés ou malades se livrent à ce genre de tâches.

Même dans ce cas toutefois, les salaires féminins se révèlent nettement inférieurs aux salaires masculins d'autres industries. Indépendamment des principes de liberté d'accès au travail instaurés par le droit, le recours à des références biologiques et anatomiques superposées à celles de la physique permet d'établir une supériorité masculine et d'asseoir une forme de division du travail.

Expression de cette faible prise en considération du geste féminin ou enfantin, la formule « petite main » prend progressivement le sens qu'on lui connaît aujourd'hui et qualifie ces femmes et ces enfants qui exécutent des tâches jugées peu complexes ou fastidieuses, quelles que soient leur activité et leur expérience, à l'ombre des géants, des singes et des barons.

Brûlés, perclus, néphritiques, phtisiques, syphilitiques et empoisonnés

« Depuis longtemps déjà mais surtout dernièrement, j'ai une grande peine, et sans y arriver, à être utile à la société que vous dirigez. Soyez assuré, Monsieur, que je n'y mets pas de mauvaise volonté, mais depuis 50 ans dans quelques jours que je suis au service des Salines, je lui ai tout donné,

*force, vue, mémoire, etc. Et maintenant je sens que je ne suis plus bon qu'à mettre au vieux fer pour laisser ma place à de jeunes forces mieux aptes à vous seconder. »*³⁴ Comme en témoigne cet ouvrier des salines de Bex, dans sa lettre de démission à son patron, du 5 mars 1929, les corps et les forces des ouvriers finissent toutefois par s'user, s'épuiser ou se casser. Au fur et à mesure que l'industrialisation progresse, ses conséquences sur les corps ouvriers apparaissent, tout comme les limites de l'analogie avec la machine :

*« Le corps de l'homme n'est pas semblable à ces puissantes machines à vapeur qui travaillent nuit et jour, des mois, des années entières, sans repos, sans fatigue, sans usure apparente et fournissant à toute heure du jour et de la nuit la même somme d'énergie. Le corps de l'homme réclame souvent le repos, il se fatigue, il s'use rapidement et il fournit une somme beaucoup plus grande de travail pendant les heures qui suivent immédiatement le repos, que pendant les dernières heures de son activité. »*³⁵

Les plus exposés sont bien sûr les travailleurs des mines et des chantiers. Lors de la construction de la ligne de chemin de fer Sissach-Olten entre 1853 et 1858, plus de quarante accidents et plus de cent morts sont recensés. L'usage de l'explosif, l'environnement de travail, la confrontation aux éléments naturels contribuent largement à cette situation. Mais les ouvriers des ateliers ne sont pas pour autant à l'abri: le manoeuvre Samuel Zwahlen, employé à la tannerie Mercier à Lausanne, subit au moins six accidents entre 1893 et 1896. Si l'on en croit les comptes rendus, aucun de ses membres n'est épargné: il se coupe au pied, se plante un clou dans le genou, se démet l'épaule en maniant

³³ UNNASCH Dorit, « Les débuts de l'industrie en Valais », dans BELLWALD Werner, GUZZI-HEEB Sandro (sous la dir.), *Un peuple réfractaire à l'industrie, Fabriques et ouvriers dans les montagnes valaisannes*, Lausanne: Payot, 2006, p. 178.

³⁴ Lettre du 5 mars 1929, Archives cantonales vaudoises (ACV), N6/41/1 Documents divers. Société vaudoise des mines et salines de Bex.

³⁵ *Le Nouvelliste*, 7 juillet 1906.

des sacs, reçoit un ballot sur la tête et perd les premières phalanges de l'annulaire et du majeur de la main gauche dans un engrenage³⁶.

De manière générale, les premières statistiques nationales font état de plus de 17 000 accidents enregistrés (tous ne l'étaient de loin pas) entre 1886 et 1888. Les statistiques de l'inspectorat du travail répertorient plus de 20 000 accidents annuels au tournant du xx^e siècle, faisant passer le taux d'accidents de 3% durant les années 1880 à plus de 7% au début du xx^e siècle³⁷. Entre 1888 et 1914, ce sont aussi plus de 1 600 morts au travail qui sont comptabilisés, dans la métallurgie et les mines principalement.

L'usage de produits nocifs, comme le soufre pour les allumettes, le mercure chez les horlogers doreurs, le plomb chez les imprimeurs, sans parler de tous ceux utilisés dans une industrie chimique alors naissante, n'est pas non plus innocent: les statistiques font état de 1 178 cas d'intoxication et de 55 morts entre 1897 et 1914.

Les grands rassemblements ouvriers sur les chantiers ou dans les fabriques favorisent également la propagation de maladies contagieuses et/ou infectieuses (gale, typhus, choléra, variole, tuberculose, dysenterie, etc.).

Les corps ouvriers du xix^e siècle, c'est une réalité incontestable, s'ils sont robustes, peuvent aussi être fatigués, mutilés, affaiblis, malades en raison d'environnements et de conditions de travail particulièrement difficiles.

Médecins, moralistes, syndicalistes, autorités politiques s'emparent de cet aspect du travail ouvrier dès le début du siècle et se relaient pour mettre en lumière

les conséquences désastreuses de l'industrie sur les corps et sur la santé, usant pour cela d'un ensemble d'images particulièrement fortes dans lesquelles la machine se transforme en monstre destructeur, les ateliers et les fabriques en lieux de dépérissement physique et moral.

Les descriptions des médecins et des philanthropes multiplient les images de corps déformés, infirmes, mal nourris et malades, travaillant dans un environnement irrespirable. Ainsi peut-on lire par exemple que «*la dentelle altère la santé des ouvrières: elles ont une attitude gênée, leur sang ne circule pas, l'air vicié de leurs appartements, l'odeur de leurs lampes, l'éclat de leurs globes, tous ces inconvénients leur procurent un teint pâle, et leur café perpétuel contribue à détruire leur estomac*»³⁸. Elle force «*les dames à rester courbées sur leur ouvrage, leur gêne la vue en les exposant à bien d'autres infirmités*»³⁹. Dans l'impression de toiles, «*on trouvait très régulièrement chez nos ouvriers de faibles et maigres mollets, une poitrine et des bras à la musculature très développée, une tenue voûtée et un écrasement de la partie inférieure du thorax*»⁴⁰. L'immobilité derrière les métiers à tisser ou les établis d'horlogerie, autant que les travaux de force des mines sont soumis à l'analyse et considérés comme potentiellement néfastes pour la santé. Le travail, quel qu'il soit, devient une source de ruine pour les corps. Les activités, les produits utilisés font l'objet de rapports détaillés et

³⁶ ACV P Mercier 1241. Tannerie Mercier.

³⁷ GRÜNER Erich, *Arbeiterschaft und Wirtschaft in der Schweiz, 1880-1914*, Band 1, Zürich: Chronos, 1987, p. 417 et ss.

³⁸ «Description topographique de la châtellenie du Vaux-Travers présentée en 1797 à la Société d'émulation et restée à l'état de manuscrit», citée par Louis Guillaume, «Notice historique sur l'introduction de l'usage du café, du thé et du chocolat dans le canton de Neuchâtel», dans *Musée neuchâtelois*, 1875, p. 34-35.

³⁹ SAAC D^r, «Essai sur l'industrie à Neuchâtel», dans *Musée neuchâtelois*, 1866, p. 65.

⁴⁰ HEER Gret, KERN Urs, «Alltag der Glarner Tuchdruckerarbeiten im 19. Jahrhundert», in *Arbeitsalltag und Betriebsleben*, Schweizerischen Sozialarchiv, Diessenhofen: Verlag Rüegger, 1982, p. 95. Trad. de l'auteur. Le texte original est: «*So finden sich ganz gewöhnlich bei unsern Arbeitern schlechte dünne Waden bei sehr entwickelter, stark vortretender Brust- und Armmuskulatur, krumme Haltung, beträchtliche Eindrücke der unteren Thoraxpartie.*»

sont répertoriés dans des listes, des classements en fonction de leur caractère pathogène plus ou moins élevé. S'y retrouve cette préoccupation de mise en ordre, de clarification, de maîtrise propre à l'histoire des sciences⁴¹.

Les organisations ouvrières et syndicales contribuent elles aussi à noircir le tableau. Les limites de l'homme-machine sont mises en exergue, et la fabrique prend l'apparence d'un enfer broyant les ouvriers; dans ce contexte, le «héros» se trouve réduit au rang de «pauvre diable»:

«Depuis 50 ans, le rôle de la machine dans l'industrie, a pris une importance tellement considérable que l'ouvrier n'est plus qu'un sous-ordre, qu'un vulgaire manœuvre, dont toute l'activité est réduite à quelques mouvements mécaniques, sans cesse répétés et qui font de lui aussi une véritable machine. [...] Le voilà dans une salle d'usine où les métiers tournent avec un bruit assourdissant, où l'attention la plus absorbante est nécessaire pour éviter les accidents, où toute l'intelligence est concentrée sur l'exécution de 3 ou 4 mouvements, de telle sorte que l'ouvrier se sent insensiblement devenir un rouage parmi les autres. Il se mécanise, car la machine ne peut s'humaniser. [...] Comme il se sent petit à côté du monstre de fer qui mange du feu et souvent broie ceux qui la nourrissent. [...] Il n'est qu'un instrument de chair qui s'use plus vite, mais qui se remplace plus facilement aussi que l'instrument d'acier. Peut-on imaginer condition plus profondément triste que celle de ces pauvres diables passant leur existence au milieu d'un bruit assourdissant de volants qui tournent avec une vitesse vertigineuse, de marteaux qui frappent à coups redoublés, de métaux broyés, tout cela dans une atmosphère nauséabonde, surchauffée et souvent chargée de miasmes délétères. Oui la machine

de chair est bien inférieure à la machine de fer. [...] Dans sa force terrible et aveugle elle peut scalper, broyer, réduire en morceaux le pauvre ouvrier qu'un faux mouvement ou un moment d'inattention aura mis dans le plus léger contact avec ses griffes d'acier. [...] Voilà les tristes conditions d'existence d'une foule d'ouvriers de l'industrie moderne. Ils n'ont plus l'occasion de faire valoir les ressources de leur intelligence. Ce sont de véritables machines de chair, astreintes à un travail purement mécanique, le plus souvent réduites au rôle de serviteurs de machines de fer.»⁴²

En réunissant plusieurs dizaines ou centaines d'ouvriers, les fabriques favorisent aussi la proximité des corps, le contact entre les sexes, ce qui ne manque pas d'alerter les autorités et les garants d'une certaine moralité. Certes les abus et les risques existent. En 1890, Emil Bolleter, le surveillant de la fabrique Kunz à Windisch en Argovie, est poursuivi pour avoir abusé de l'une de ses ouvrières⁴³. Les cas de syphilis sont régulièrement constatés sur les sites des grands chantiers ferroviaires. Mais ici encore l'imagination semble dépasser la réalité et fait de la fabrique un lieu potentiel de débauche et de perdition. Dans le canton d'Uri, les autorités s'inquiètent: «*Que ne pouvait-il donc pas se passer dans une fabrique? Les querelles et la "drague" grossière n'étaient pas absentes, surtout dans une fabrique où les femmes se tenaient près des hommes sur les machines, où les femmes rendaient des services et aidaient les hommes. Car là où hommes et femmes travaillent main dans la main, il n'est pas possible d'éviter un contact permanent.*»⁴⁴

⁴² *Le Confédéré*, 18 avril 1906.

⁴³ *Vom Wert der Arbeit*, Zürich: Rotpunktverlag, 2006, p. 26.

⁴⁴ Bär Walter, *Die ersten Industriebetriebe im Kanton Uri*, Attinghausen, 1996. Trad. de l'auteur. Le texte original est: «*Was konnte in der Fabrik doch alles geschehen? Vor allem in Fabriken, wo Frauen neben Männern an der Maschine standen, wo Frauen Hilfs- und Zuträgerdienste für die Männer leisteten, blieben Anbändeleien und grobe "Anmache" nicht aus. Da hier Männer und Frauen Hand in Hand arbeiten, liess sich ständiger Kontakt nicht vermeiden.*»

⁴¹ FOUCAULT Michel, *Les Mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris: Gallimard, 1966.

Enfin, on ne peut manquer d'évoquer l'alcoolisme, cette « peste » ou ce « fléau », associé régulièrement au statut d'ouvrier, qui inspire tout particulièrement les romanciers⁴⁵ et qui « abrutit », « détruit », provoquant à l'extrême une « *dégénérescence des races* »⁴⁶.

Ces images, partiellement ou totalement déformées et exagérées par rapport à la réalité du travail ouvrier, alimentent largement les débats durant tout le XIX^e siècle. L'imaginaire du corps ouvrier sort des seules références mécanique et économique, il s'enrichit de renvois à la santé, à la moralité, au droit ou encore à la sécurité publique. Une telle explosion ne résulte pas du hasard. À l'instar de ce que montre Dominique Kalifa pour l'émergence de l'imaginaire des « bas-fonds », elle doit être vue autant comme « *produit de la crise sociale que comme expression de la conscience inquiète et de la vulnérabilité des élites* »⁴⁷. Elle intervient à un moment d'instabilité et de transformation sociale, et l'imaginaire contribue à exacerber et à euphémiser les inquiétudes sociales. Mais ce dernier aide aussi à normaliser en délimitant les marges, les excès, le tolérable et l'acceptable, et à agir en déclenchant des actions et en contrôlant les comportements.

Dans ce contexte, la technique du travail n'est donc plus seule en jeu. L'imaginaire entre dans la formulation d'une nouvelle relation du corps au travail, voire d'une nouvelle place du travail en général, toutes deux susceptibles d'être partagées par la société tout entière.

Les protégés

Les débats feront rage durant tout le XIX^e siècle, dans un contexte parfois difficile, si l'on pense notamment aux conflits sociaux qui éclateront jusqu'au tournant du XX^e siècle. Différentes instances apparaîtront comme autant de lieux de négociation et d'arbitrage⁴⁸, tant au niveau économique (entreprises, industries, syndicats, etc.) que politique (cantons et Confédération). Il n'est pas envisageable de rendre compte de l'ensemble de ce processus dans le cadre restreint de cette contribution. Un exemple de « résultat », la loi fédérale sur les fabriques de 1877, illustrera toutefois les représentations sur lesquelles l'ensemble des acteurs finissent par se mettre d'accord et qui permettent donc de faire naître une première forme de consensus.

Au fil des débats, les regards vont peu à peu se concentrer sur deux catégories d'ouvriers, les femmes et les enfants. Ce que Sismondi appelle le « crime journalier », à savoir le travail des enfants dès leur plus jeune âge, suscite très tôt des réactions : « *Le développement physique des plus jeunes sujets se trouve souvent perturbé par un effort corporel continu et excessif (de 12-14-18 (?) heures), mais plus particulièrement par une réduction des heures normales de sommeil. Faiblesse générale, anémie, chlorose, dépérissement total ont été favorisés et provoqués.* »⁴⁹ Les images morbides entourent tout particulièrement cette catégorie d'ouvriers jugée plus fragile et plus faible, mais aussi porteuse de l'avenir de la

⁴⁵ ZSCHOKKE Heinrich, « Die Branntweinpest », in SAUERLÄNDER H. R. (Hrsg.), *Novellen und Dichtungen, Sechszehnter Theil*. 16, Aarau, 1837, p. 297-394; GOTTHELF Jeremias, *Wie fünf Mädchen im Branntwein jämmerlich umkommen*, Bern: Wagnerschen Buchhandlung, 1838.

⁴⁶ Voir OSTORERO Chantal, *Boire... ou ne pas boire. Aspects du discours antialcoolique des élites vaudoises du XIX^e siècle (1830-1905)*, Mémoire de licence en lettres, Université de Lausanne, 1988 ; ou HEIMBERG Charles, « Comment renouveler l'histoire du mouvement ouvrier. L'exemple de l'interdiction de l'absinthe », in *Traverse*, n° 2, 2000, p. 95-106.

⁴⁷ KALIFA D., *Les Bas-fonds...*, p. 145.

⁴⁸ Au sens où Bourque et Thudéroz entendent ces termes. BOURQUE Reynald, THUDÉROZ Christian, *Sociologie de la négociation*, Nouvelle édition avec études de cas, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2011.

⁴⁹ Bericht der Direktion des Medizinalangelenheiten an die mit Untersuchung der Verhältnisse der Fabrikarbeiter beauftragte Kommission, Zürich, 18. Mai 1857. Reproduit dans TREICHLER J., *Mitteilungen aus den Akten der zürcherischen Fabrikkommission*, t. 1, Zürich : Orell Füssli, 1858, p. 158. Trad. de l'auteur. Le texte original est : « *Durch übermässige, d.h. allzulange (12-14-18 (?) Stunden) andauernde körperliche Anstrengung, ganz besonders aber durch Entziehung des rechtzeitigen Schlafes soll sehr oft die physische Entwicklung jüngerer Subjekte gestört, allgemeine Schwäche, Anämie, Chlorose, überhaupt Siechtum erzeugt und begünstigt haben.* »

société, ou de la « race » comme on le dit alors. Des auteurs comme Heinrich Pestalozzi ou Jeremias Gotthelf contribuent à les diffuser auprès d'un large public.

Le travail des femmes est quant à lui jugé « contre nature » par les moralistes du début du XIX^e siècle et par les syndicalistes : « *Il faut non seulement que nous arrachions la femme à la prostitution de la rue, mais encore à celle de l'atelier* », dira le docteur Coullery⁵⁰. L'atelier, la fabrique violent la femme, l'atteignent dans son corps, la dénaturent. Syndicalistes et socialistes ne cesseront de débattre de cette question et s'opposeront longtemps à l'accès des femmes à la fabrique au nom de ce type d'argumentation, rejoignant sur ce sujet le modèle familial « bourgeois ».

Le débat se focalise aussi très vite sur ce nouveau type de lieu de production qu'est la fabrique, qui suscite les plus grandes craintes et les plus grandes remises en question.

La loi entrée en vigueur en 1878 se veut le reflet de cette double préoccupation. Elle ne s'applique qu'aux ouvriers de fabrique, soit environ 160 000 personnes sur 1,2 million d'ouvriers actifs ; les ouvriers à domicile restent notamment à l'écart tant de la protection que du contrôle. La loi ne tranche pas clairement cependant le débat sur la machine qui se poursuivra dans d'autres instances⁵¹. Dans le cadre précis de la fabrique, elle prévoit des mesures pour l'ensemble des ouvriers, notamment une durée maximale de travail de 11 heures par jour (10 heures le samedi et la veille des jours fériés) avec une heure pour manger, une limitation du travail du dimanche, une responsabilité des employeurs en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles,

mais elle instaure surtout une protection spécifique pour les femmes et pour les enfants. La loi interdit notamment le travail de nuit et du dimanche pour les femmes, elle les autorise à quitter le travail une demi-heure avant midi pour préparer les repas, et instaure un congé maternité de 10 semaines non payé. Les enfants quant à eux se voient interdits d'entrer en fabrique avant 14 ans, de travailler la nuit et le dimanche, et leur activité est limitée à 8 heures quotidiennes entre 14 et 16 ans. Ainsi les corps ouvriers font-ils leur apparition dans le droit du travail sous une forme différenciée, distinguant le lieu de travail, accordant certaines prérogatives à ceux que la biologie considère comme les plus faibles. La loi introduit aussi l'obligation d'un règlement de fabrique, contribuant à généraliser le principe de disciplinarisation des comportements. Si la mise en pratique de ces règlements ne va pas sans difficulté, la protection des femmes et des enfants ne suscite en revanche aucune résistance. Industriels, philanthropes, médecins, syndicalistes et politiciens trouvent sur ce point un premier terrain d'entente.

Un équilibre précaire s'établit ainsi. La liberté d'accès au travail tout comme le développement de l'industrie doivent tenir compte de certaines règles, reposant sur des considérations générales d'ordre économique (l'extension de la fabrique comme lieu de travail doit être encadrée), mais aussi sanitaire et physiologique (le respect du besoin de se nourrir, de se reposer), biologique (les égards à l'attention du sexe et de l'âge), moral et religieux (le respect du dimanche) et finalement financier (en contournant le risque physique par son indemnisation). C'est ainsi que les changements intervenus dans le monde du travail, tout particulièrement dans la relation des corps au travail, commencent à s'inscrire dans un cadre acceptable socialement, autour duquel les choses se clarifient, s'ordonnent, se stabilisent peu à peu. L'héritage de l'homme-machine, la relation instrumentale du corps au travail, loin de disparaître au tournant du XX^e siècle, trouve dans le respect de ces règles la condition qui assurera sa permanence jusqu'à nos jours.

⁵⁰ Cité dans STUDER Brigitte, « Femmes et main-d'œuvre », in *Les origines du socialisme en Suisse romande 1880-1920*, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, Cahier, n° 5, p. 222.

⁵¹ Voir par exemple MARTI Laurence, « La position ouvrière face à l'interchangeabilité (1870-1930) », in *De l'unique à la série. L'interchangeabilité*, Actes de colloque, La Chaux-de-Fonds : Éditions « Institut l'homme et le temps », 2011, p. 302-315.

Abstract

This contribution reports the evolution of the relation between body and work during 19th century, blue-collar workers' body in particular. With the industrialization's beginning, this body seems to be as much described, analyzed as really requested by the work. If the image of an energy body makes its appearance and extends that of the body-machine inherited from the 18th century, the redefining of the relation of the body in the work also draws from other registers, from zoological or biological nature. These new references, which combine more than they are excluded, shape in the practice new hierarchies: between apprentices and confirmed workers, or according to the nature of the made movements and the mobilized skills. Little by little during the century also appear the limits of the body-machine, with the wear, the fatigue, the accidents which arouse the first reflections on a labor body susceptible to be protected.

Keywords: Blue-collar work, hierarchy, body-machine, muscular strength, gesture.

Table des matières

Introduction : Mais comment parler du corps?	7
<i>Monica Aceti, Christophe Jaccoud, Laurent Tissot</i>	

PARTIE I FABRIQUER LES CORPS

L'institutionnalisation des pratiques corporelles en Suisse. Étude de l'assujettissement du corps dans les programmes scolaires.....	25
<i>Adrián Cordoba et Benoît Lenzen</i>	

L'éducation des corps dans les pensionnats et l'émergence du sport en Suisse au tournant du XIX^e siècle	45
<i>Jérôme Gogniat</i>	

Du corps au travail au travail du corps. Corporalité des personnes âgées durant la seconde partie du XX^e siècle.....	59
<i>Matthias Ruoss</i>	

PARTIE II ENTREtenir LES CORPS

Lieux, santé et identité: les corps déracinés à la fin de l'Ancien Régime	79
<i>Philip Rieder</i>	

Le corps comme laboratoire du social: le pluralisme thérapeutique en Suisse	93
<i>Ilario Rossi</i>	

<i>Caring, working, moving bodies</i>: subjectivation et corps dans la prise en charge 24 heures sur 24 en Suisse.....	111
<i>Katharina Pelzelmayr</i>	

PARTIE III
MONTREZ LES CORPS

Corps nouveaux, corps héroïques. En quête du muscle viril dans la peinture nationale du XIX^e siècle.....	135
<i>Leïla el-Wakil, Rémi Baudouï</i>	
Ce que disent et ce que cachent les corps dans <i>Nuages dans la main, Comme le sable</i> et <i>Le Creux de la vague</i> d’Alice Rivaz.....	153
<i>Claudine Gaetzi</i>	
Les corps du football. Quelques réflexions autour d’un corpus photographique de « l’entre-deux-guerres footballistique helvétique » (1920-1943)	163
<i>Philippe Vonnard, Grégory Quin, Quentin Tonnerre</i>	
Corps et controverses autour d’une barre de <i>pole dance</i>: entre vice et vertu.....	191
<i>Monica Aceti</i>	

PARTIE IV
MOBILISER LES CORPS

Singes, ours, géants, petites mains et pauvres diables: le corps dans le travail ouvrier au XIX^e siècle	217
<i>Laurence Marti</i>	
Chanter dans une chorale en Suisse: entre projet politique et engagement corporel	233
<i>Baptiste Blandenier</i>	
Une vie sportive d’<i>amateur</i> de 1940 à 2000: discipline, modernité et subjectivation	247
<i>Christophe Jaccoud</i>	
Le corps à l’épreuve, entre effort et altitude: un abécédaire	261
<i>Marianne Chapuisat</i>	
Les auteur.e.s	273

Quels rapports entre des hommes et des femmes qui chantent dans une chorale, les tableaux de Ferdinand Hodler et d'Auguste Baud-Bovy, des personnes qui font l'expérience d'une grave maladie ou encore des ouvriers confrontés à la discipline du travail ? C'est le corps et la manière dont il est utilisé, fabriqué, entretenu, montré, réparé et mobilisé. Cet ouvrage collectif propose une série d'éclairages propres à tracer les contours d'un *faire corps* – soit la manière dont les individus et la société tentent d'intervenir sur le corps – dans des situations et des contextes variés. Sont mis en lumière le rôle joué par les pensionnats dans l'adoption des pratiques sportives, des femmes migrantes engagées dans des activités de soin auprès de personnes âgées, des personnages de romans d'Alice Rivaz, des footballeurs de la Nati, des pratiquantes de pole dance, l'intérêt porté par les médecins aux xvii^e et xviii^e siècles à la notion de *Heimweh*, le témoignage d'une himalayiste ou encore des stratégies de conservation corporelle développées par un homme ordinaire au cours d'une vie sportive.

Des correspondances entre des temps, des lieux et des gens sont proposées à travers quatorze contributions issues de l'histoire de l'éducation, de l'art et du sport, de l'anthropologie médicale, de la sociologie, de la littérature, de la géographie ou encore à partir de la restitution autobiographique. Tous les articles qui constituent ce volume ont pour ancrage la Suisse sur une période qui court de la fin du xvii^e siècle à aujourd'hui.

Monica Aceti est docteure en socio-anthropologie, maître-assistante à l'Institut de recherche sociologique (IRS) de l'Université de Genève et chargée de cours à l'Unité des sciences du mouvement et du sport de l'Université de Fribourg. Ses domaines de recherche s'appliquent aux carrières sportives, aux questions de santé en lien avec l'activité physique et sportive et aux inégalités sociales de santé. Actuellement, elle participe à un projet de recherche par forums citoyens autour de l'oncologie de précision (IRS, HUG, Fondation Leenaards).

Christophe Jaccoud est professeur associé de sociologie du sport à l'Université de Neuchâtel et collaborateur scientifique au Centre international d'étude du sport (CIES) de cette même institution. Ses travaux récents s'appliquent au sport féminin et aux formes d'émancipation qui sont attachées à des engagements associatifs juvéniles.

Laurent Tissot est professeur émérite à l'Université de Neuchâtel. Il travaille depuis plusieurs années sur l'histoire des loisirs, des sports, des transports et du tourisme à laquelle il a consacré de nombreuses études. Il est membre du bureau exécutif du Conseil international de philosophie et des sciences humaines.

ISBN 978-2-88930-212-3



9 782889 302123